



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 19 DEC. 2013

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Affaire suivie par Coléte AKDAG
Tél : 04 73 98 63 63 POSTE : 65.36
colette.akdag@puy-de-dome.gouv.fr

Le Préfet de la région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du Département du Puy-de-Dôme

Madame et Messieurs les Sous-Préfets
d'arrondissement

Objet : Exercice de la pêche en eau douce pour l'année 2014

P.J. : 2.

Je vous prie de trouver, ci-joint, copie de l'arrêté préfectoral accompagné de l'avis annuel concernant l'exercice de la pêche en eau douce dans le département du Puy-de-Dôme pour l'année 2014.

Je vous remercie de procéder à **l'affichage immédiat de ces documents.**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Thierry SUQUET